

COMMUNE DE BOESENBIESEN

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE Du 28 mars 2025 A 18h00

Sous la présidence de Monsieur Mathieu LAUFFENBURGER, maire

À l'ouverture de la séance à 18h06, sont présents : Laurence BOUILLÉ, Christophe GASCHY, Mathieu LAUFFENBURGER, Christian MONIER, Agnès ROHR, Anne-Sophie VUADELLE, Vivien ZUMSTEEG.

ABSENTS EXCUSES : Cédric BRAUN (procuration à Christian Monier), Sébastien DEMOUCHE (procuration à Agnès ROHR).

SECRETAIRE DE SEANCE : Anne-Sophie VUADELLE.

013. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 06 MARS 2025

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** le procès-verbal de la séance du 06 mars 2025.

014. APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 (BUDGET PRINCIPAL)

M. le Maire donne la parole à Mme Agnès ROHR pour présenter le compte financier unique, arrêté aux résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Recettes	307 384.78 €
Dépenses	272 782.76 €
Résultat	+34 602.02 €
Résultat reporté de 2023 (CRC)	+20 882.04 €
Résultat Global	+55 484.06 €

Section d'investissement :

Recettes	26 944.59 €
Dépenses	88 919.69 €
Résultat	-61 975.10 €
Résultat reporté de 2023 (CRC)	78 959.01 €
Résultat Global	+16 983.91 €

Résultats cumulés **+72 467.97 €**

Madame ROHR détaille et explique ces chiffres au conseil.

Le Conseil Municipal, en l'absence de l'ordonnateur, approuve ces comptes à l'unanimité (8 voix).

015. AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire présente l'excédent de fonctionnement de **55 484.06 €** et l'excédent d'investissement de **16 983.91 €**, tels que votés lors de l'approbation du compte financier unique de l'exercice 2024, et propose de les affecter comme suit :

- Fonctionnement au chapitre R002 (recettes de fonctionnement) : **55 484.06 €**
- Investissement au chapitre R001 (recettes d'investissement) : **16 983.91 €**

Le Conseil Municipal adopte cette affectation des résultats 2024 à l'unanimité.

016. VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES

Par délibération du 13 avril 2024, le Conseil Municipal avait fixé les taux d'imposition des taxes directes locales à :

Taxe Foncier Bâti	21.84 %
Taxe Foncier Non Bâti	39.16 %
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	17.27 %
Taxe habitation résidence secondaire	14.89 %

L'état 1259 (détail des produits prévisionnels et des taux d'imposition) pour l'année 2025 est présenté aux conseillers via un fichier séparé.

Il est constaté que les taux restent moins élevés que ceux pratiqués par les autres communes du segment. Mais malgré une rationalisation des investissements, les dépenses augmentent. Monsieur le Maire propose une augmentation de **1%**.

Après délibération, **le Conseil Municipal :**

- **approuve** cette augmentation du taux des taxes pour l'année 2025, à l'unanimité. Elle est matérialisée comme suit :

Taxe Foncier Bâti	22.06 %
Taxe Foncier Non Bâti	39.55 %
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	17.44 %
Taxe habitation résidence secondaire	15.04 %

- **charge** Monsieur le Maire de procéder à la notification de cette délibération auprès des services de l'administration fiscale.

017. SUBVENTIONS 2025

Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions suivantes au **Compte 6574 :**

- **300 €** à répartir entre les associations locales sur leur demande expresse.

Ce montant global de subventions **est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.**

018. VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2025

Monsieur le Maire présente le budget principal pour l'exercice 2025, équilibré avec avec les chiffres suivants :

- **Section de fonctionnement** :

- Dépenses **333 800 €**
- Recettes **333 800 €**

- **Section d'investissement** :

- Dépenses **109 800 €**
- Recettes **109 800 €**

Le conseil municipal adopte ce budget principal à l'unanimité.

019. APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE LOTISSEMENT 2024

M. le Maire donne la parole à Mme Agnès ROHR pour présenter le compte financier unique du budget lotissement 2024, qui est arrêté aux résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Recettes	9410.60 €
Dépenses	42 452.35 €
Résultat	-33 041.75 €
Résultat reporté de 2023 (CRC)	286 891.61 €
Résultat Global	253 849.86 €

Section d'investissement :

Recettes	0 €
Dépenses	0 €
Résultat	0 €
Résultat reporté de 2023 (CRC)	0 €
Résultat Global	0 €

Résultats cumulés 253 849.86 €

Le Conseil Municipal, en l'absence de l'ordonnateur, approuve ces comptes à l'unanimité (8 voix).

020. VOTE DU BUDGET LOTISSEMENT 2025

Monsieur le Maire présente le budget du lotissement pour l'année 2025.

- **Section de fonctionnement** :

- Dépenses **16 242.67 €**
- Recettes **253 849.86 €**

- **Section d'investissement** :

- Dépenses **0 €**
- Recettes **0 €**

Le conseil municipal adopte ce budget à l'unanimité.

021. DIVERS ET INFORMATIONS

Tonte à prévoir autour de l'Abri aux 4 Vents avant la course des scolaires.

Le tracteur étant sujet à des pannes multiples, son remplacement ou un changement de ses modalités d'utilisation sont à envisager.

Suite aux nuisances constatées, un arrêté sera pris pour interdire de fumer aux abords de l'école.

Une vitesse excessive des bus est régulièrement signalée rue Schmittlach. Un rappel de la zone 30 et des priorités sera fait aux compagnies de transport.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée,
la séance est levée à 20 heures 06 minutes.

***Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.
Boesenbiesen,***

La secrétaire de séance,
Anne-Sophie Vuadelle



Le Maire,
Mathieu LAUFFENBURGER

